

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	19.05.2020	14h00	20.331	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Maxime Auchlin
Titre : Poussières et glissades à Cornaux : où en sommes-nous ?
<p>Contenu :</p> <p>Depuis plusieurs mois, un tronçon de l'A5 entre Thielle et Cornaux est limité à 100 km/h pour des raisons peu claires. Une piste énoncée dans un article d'<i>Arcinfo</i> du 16 décembre 2019 indiquerait que des émissions de poussières de la cimenterie en sont à l'origine.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le Conseil d'État est-il en lien avec l'Office fédéral des routes (OFROU) sur cette matière et, si oui, quelle est sa connaissance de l'état d'avancement de l'investigation et la nature de ces poussières ? 2) Ces dernières sont-elles susceptibles de poser des problèmes, au-delà de la seule question de la sécurité routière, d'ordre sanitaire pour les habitants de l'Entre-deux-Lacs et d'ordre environnemental pour la faune et la flore, ou encore d'impacter la qualité des sols et des eaux environnantes ? 3) Quelle(s) norme(s) et/ou loi(s) s'appliquent-elles dans le cas d'émissions de poussières d'origine industrielle ? Les industries cimentaire et pétrolière de l'Entre-deux-Lacs sont-elles au bénéfice de régimes spéciaux ? <p>Source : https://www.arcinfo.ch/articles/regions/neuchatel-et-littoral/les-poussieres-de-juracime-poussent-l-ofrou-a-limiter-la-vitesse-sur-l-a5-a-cornaux-889800</p>
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Maxime Auchlin		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :